

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00551

Numéro SIREN : 824 255 046

Nom ou dénomination : 3 M

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2019 sous le numéro de dépôt 1611

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERIGUEUX

3 place Yves Guéna 24009 PERIGUEUX CEDEX
TEL: 05 53 45 60 00 10h-12h 14h-16h
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

3 M

42 rue du Quatre Septembre
24290 Montignac

V/REF :

N/REF : 2016 B 551 / 2019-B-1611

Le greffier du tribunal de commerce de Périgueux certifie qu'il a reçu le 12/06/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

3 M

Société par actions simplifiée
42 rue du Quatre Septembre
24290 Montignac

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-1611 le 20/06/2019

R.C.S. PERIGUEUX 824 255 046 (2016 B 551)

Fait à PERIGUEUX le 20/06/2019,

LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise **3 M SAS** Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise **42 RUE DU 4 SEPTEMBRE** **24290 MONTIGNAC**

Numéro SIRET * **8 2 4 2 5 5 0 4 6 0 0 0 2 4**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 3**

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 7
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	412 162	414 555
	Immobilisations financières * (1)	040	042	250	
Total I (5)		044	048	412 412	414 555
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	507	
	Créances (2)	068	070	650	35
	Clients et comptes rattachés *	072	074	1 603	6 658
	Autres * (3)	080	082		
	Valeurs mobilières de placement	084	086	6 012	13 045
	Disponibilités	092	094	2 444	3 667
	Charges constatées d'avance *	096	098	11 217	23 405
	Total II	110	112	423 629	437 961
Total général (I+II)		110	112	423 629	437 961
PASSIF					
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		(28 339)	
	Résultat de l'exercice	136		(23 076)	(28 339)
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		(50 416)	(27 339)
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		1 867	1 950
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 924	5 721
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	467 839	469 254	457 628
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		474 045	465 300
Total général (I + II + III)		180		423 629	437 961
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 3 M SAS

Néant

A - R. SULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 8Exercice N-1 clos le
3 1 1 2 2 0 1 7

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue { biens services *	215		214	
		217		218	54 510 23 632
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	6 1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	54 516 23 633
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	1 267 685
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	48 098 36 594
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	194	244	4 498 4 210
	Rémunérations du personnel *			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	1 038
	Dotations aux amortissements *			254	23 137 10 414
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			262	1 70
	Total des charges d'exploitation (II)			264	78 039 51 973
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(23 523) (28 339)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	447
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }			300	
	Impôts sur les bénéfices *			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	(23 076) (28 339)
	B - R. SULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314 23 076
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	544
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprise nouvelles (44. sexties) 986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987	Zones de revitalisation de la défense (44. septies) 127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies) 138	342
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	Jeune entreprise innovante (44. sexties A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies) 990	
	Divers* ZFA (44. quaterduodécies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexduodécies) 992	350
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	354 22 532
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : *28....33.9 dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372 22 532

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 423 629.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 54 509.72 Euros et dégageant un déficit de 23 076.29- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	194 976		
Installations générales agencements aménagements des constructions	203 086		8 678
Installations générales agencements aménagements divers	14 507		2 102
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 400		9 964
TOTAL	424 969		20 744
Prêts, autres immobilisations financières			250
TOTAL			250
TOTAL GENERAL	424 969		20 994

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			194 976	194 976
Installations générales agencements aménagements constr.			211 764	211 764
Installations générales agencements aménagements divers			16 610	16 610
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			22 364	22 364
TOTAL			445 713	445 713
Prêts, autres immobilisations financières			250	250
TOTAL			250	250
TOTAL GENERAL			445 963	445 963

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	5 022	4 875		9 897
Installations générales agencements aménagements constr.	3 456	13 902		17 358
Installations générales agencements aménagements divers	658	2 406		3 064
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 278	1 954		3 232
TOTAL	10 414	23 137		33 551
TOTAL GENERAL	10 414	23 137		33 551

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	4 875				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	13 902				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 406				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 954				
TOTAL	23 137				
TOTAL GENERAL	23 137				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	250	250	
Autres créances clients	650	650	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 603	1 603	
Charges constatées d'avance	2 444	2 444	
TOTAL	4 947	4 947	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	17	17		
Emprunts et dettes financières divers	1 850	250	1 600	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 924	2 924		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	822	822		
Taxe sur la valeur ajoutée	544	544		
Autres impôts taxes et assimilés	49	49		
Groupe et associés	467 839	0-		467 839
TOTAL	474 045	4 606	1 600	467 839
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	467 839			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 260
Dettes fiscales et sociales	49
Total	1 326

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 444
Total	2 444

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société 3M

réunie le 24 mai 2019 à Périgueux

Le 24 mai 2019 à 18h00 les actionnaires de la société 3M société par actions simplifiée au capital de 5000 euros, dont le siège social est situé au 42 avenue du 4 Septembre à Montignac immatriculée au RCS de Périgueux sous le numéro 82425504 au capital social de 1000€ sont réunis à TRELISSAC au 34 route des grands Bruts 24750

sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 3 mai 2019

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Madame Anne-Laure GRAVIER présidente de la société (ou actionnaire acceptant).

M. Christophe GRAVIER est désigné comme secrétaire de la séance.

La présidente communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que les 3 actionnaires, représentant 100% des actions sur les 100 actions (Anne Laure GRAVIER 48 actions, Christophe GRAVIER 48 actions et Emile FLAMANT 4 actions) composant le capital social de 1000€, sont présents ou régulièrement représentés.

La présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;

- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

La présidente déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
2. Affectation du résultat
3. Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du président

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

ALG Ce

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée en report à nouveau.

En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à 23.076 euros, sont affectées au compte « report à nouveau ».

Troisième résolution

Il n'y a pas de dividendes mis en distribution au titre de l'exercice

Cette résolution est adoptée à la majorité

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à aux statuts par deux actionnaires pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures du Président de séance et du secrétaire

Anne Laure GRAVIER

Christophe GRAVIER

